



bruno.caline@wanadoo.f

Monsieur Claude RENOULT, Maire de St Malo, Président de St Malo Agglomération

Monsieur Alain LAUNAY, Président de la communauté de communes côte d'Émeraude

Monsieur Jean-Claude MAHE, Maire de Dinard

Monsieur Jean-Luc GRIFFON, Directeur de la Compagnie Corsaire

Saint-Malo, Dinard, le 14 septembre 2018

Messieurs les présidents, messieurs les maires,

En qualité de représentants des associations voisines « À Vélo Malo » et « Dinard Émeraude à Vélo » qui toutes deux œuvrent pour développer et promouvoir l'usage de la bicyclette pour les déplacements au quotidien, nous voudrions attirer votre attention sur les solutions à apporter face à la situation de blocage aux heures de pointe de la circulation automobile sur la D168 aux abords du carrefour des Millières.

Ces travaux étant programmés jusqu'à juin 2019, la circulation sera affectée durablement par l'effet d'engorgement lié au passage à une voie dans chaque sens sur le tronçon proche des travaux entre Dinard et Saint-Malo. Il nous semble donc urgent d'envisager des alternatives au plan de circulation mis en place actuellement.

Plusieurs cyclistes habitués au trajet quotidien à vélo entre Dinard et Saint-Malo nous ont interpellé pour remédier - au moins temporairement - aux bouchons récurrents pendant la période du chantier des Millières.

Dans l'attente d'une liaison cyclable sécurisée et pérenne dont l'évidence apparaît chaque jour plus urgente, nous vous lançons un appel visant à améliorer la situation actuelle.

Une solution serait d'adapter les liaisons maritimes de bus de mer opérées par la compagnie Corsaire. Cette adaptation consisterait à :

- faire débiter plus tôt dans la matinée les départs comme par exemple à 7h00 depuis Dinard et 7h20 depuis Saint-Malo (au lieu de respectivement 9h15 ou 9h50 et 9h00 ou 9h30 actuellement),
- prolonger légèrement les départs en fin de journée avec des départs depuis Saint-Malo jusqu'à 20h et depuis Dinard jusqu'à 19h40.
- réduire le tarif actuel des billets individuels et surtout des abonnements sans inclure de coût supplémentaire pour le transport des vélos. Cela permettrait aux étudiants, lycéens et collégiens d'emprunter préférentiellement ce moyen de transport.

- mettre en place un partenariat public- privé entre les communes/communauté de communes ou d'agglomération d'une part et la compagnie Corsaire d'autre part pour financer la prolongation des liaisons actuelles.

Cette proposition nous semblerait efficace pour soulager le trafic automobile sur la zone des travaux. Elle nous semble en outre facile à mettre en œuvre. De plus, elle serait bénéfique aux jeunes cyclistes qui gagneraient ainsi en autonomie pour leurs déplacements et en santé grâce à un exercice physique quotidien.

Voici brièvement résumée, la solution que nous vous soumettons dans l'immédiat. Nous sommes bien sûr tout disposés à détailler cette proposition lors d'une rencontre qui idéalement pourrait se dérouler avec les responsables concernés et destinataires de ce courrier.

En vous remerciant à l'avance pour l'attention que vous porterez à ce courrier et à cette action que vous voudrez bien prendre pour améliorer les conditions de circulation entre Dinard et Saint-Malo pour tous les utilisateurs y compris les cyclistes, nous vous adressons, messieurs les maires et messieurs les présidents, nos sincères salutations.

Jean-Pierre Rousseau.
« À Vélo Malo »

Bruno Caline
« Dinard Émeraude à Vélo »